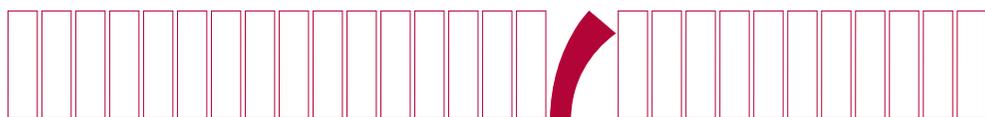


Dossier ouvert sur **l'éducation intégratrice**



*Matériels de soutien pour les administrateurs
et les planificateurs*



Ce livret repose sur le Dossier ouvert sur l'éducation intégratrice de l'UNESCO, un guide complet de développement en la matière.

L'UNESCO souhaite remercier le Dr Phyllis Magrab pour le texte de ce livret et Mme Karen Dust pour sa contribution éditoriale.

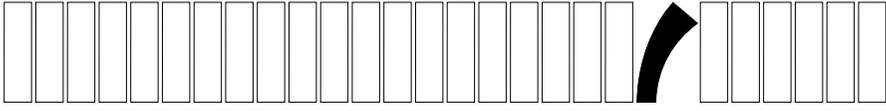
UNESCO
Éducation Intégratrice
Section – Combattre l'exclusion par l'éducation
Division de l'éducation de base

7, place de Fontenoy 75352 PARIS 07 SP
France

Tél. : 33-(0)1 45 68 10 00
Fax : 33-(0)1 45 68 56 27
E-mail : ie@unesco.org
<http://www.unesco.org/education/inclusive>

© UNESCO 2003

Conception Créagraphie, Paris
Imprimé en France dans les ateliers de l'UNESCO
(ED-2003/WS/1)

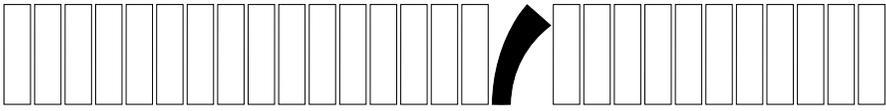


Qu'est-ce que je lis ?

Ce livret est une introduction à l'éducation intégratrice, à l'attention des décideurs et des administrateurs qui ont un rôle important à jouer pour contribuer au changement nécessaire à la transformation de l'éducation intégratrice en une réalité.

L'évolution de l'école est à présent de plus en plus axée sur le droit à l'Éducation pour Tous. La conception de l'Éducation pour Tous présentée lors du Forum mondial de Dakar sur l'éducation (avril 2000) a clairement établi que l'éducation intégratrice est décisive si l'on veut atteindre cet objectif. En conséquence, de plus en plus de pays font en sorte que leurs écoles deviennent intégratrices.

Ce livret met l'accent sur certains des problèmes rencontrés par une telle évolution et chacune de ses sections s'achève par une série de questions essentielles à débattre. Le présent livret repose sur le Dossier ouvert sur l'éducation intégratrice de l'UNESCO, un guide complet de développement en la matière.



Qu'est-ce que l'éducation intégratrice ?

L'éducation intégratrice s'est développée à partir de l'idée que l'éducation est un droit humain fondamental et qu'elle jette les bases d'une société plus juste. Tous les apprenants ont un droit à l'éducation, quelles que soient leurs caractéristiques ou difficultés individuelles.

Les initiatives en matière d'éducation intégratrice portent en particulier, dans bien des cas, sur ces groupes qui, par le passé, ont été privés de possibilités éducatives. Ces groupes comprennent des enfants vivant dans la pauvreté, ceux qui sont issus des minorités ethniques et linguistiques, les filles (dans certaines sociétés), les enfants des zones isolées et ceux qui sont victimes de handicaps ou ont d'autres besoins éducatifs spéciaux. Ces derniers sont souvent les plus marginalisés, au sein de l'éducation comme dans la société en général.

Traditionnellement, les enfants handicapés et ceux ayant d'autres besoins éducatifs spéciaux ont connu l'exclusion, la discrimination et la ségrégation dans le cadre de l'éducation classique et auprès de leurs pairs. Certains se trouvent placés dans des classes ou des écoles distinctes ; beaucoup se sont vus refuser l'accès à toute sorte d'éducation.

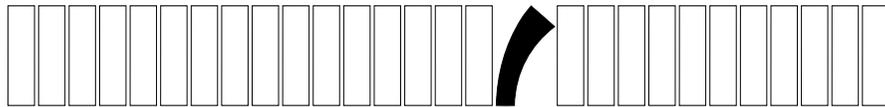
1. Available from: UNESCO

Le système éducatif séparé isole les enfants de leurs pairs et de leur famille comme il peut ne pas s'avérer rentable. La création ou le développement d'un système séparé ne fait rien pour identifier ni lever les obstacles empêchant ces enfants d'apprendre dans les écoles classiques. L'éducation intégratrice a pour objet de permettre aux écoles classiques de surmonter ces obstacles, afin qu'elles puissent répondre aux besoins d'apprentissage de tous les enfants.

L'éducation intégratrice ne s'occupe pas seulement des enfants handicapés ou de trouver une solution de rechange à la scolarisation spéciale séparée.

L'éducation intégratrice encourage les décideurs et les administrateurs à envisager les obstacles au sein du système éducatif, à voir comment ils apparaissent et comment ils peuvent être levés. Parmi ces obstacles, on compte d'ordinaire :

- des programmes scolaires dont la conception est inappropriée
- des enseignants qui ne sont pas formés pour travailler avec des enfants qui ont un large éventail de besoins
- un matériel pédagogique inapproprié
- des installations difficiles d'accès.



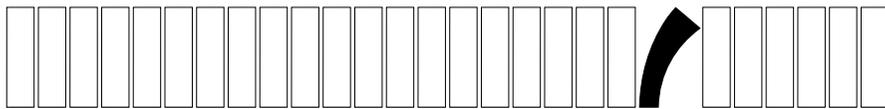
Comment l'éducation intégratrice peut-elle dispenser l'Éducation pour Tous ?

Le mouvement de l'Éducation pour Tous (EPT) a été lancé à la conférence mondiale sur l'Éducation pour Tous (Jomtien, Thaïlande, 1990) et il vise à accorder à tous les enfants, jeunes et adultes le droit à l'éducation. La Déclaration de Jomtien sur l'Éducation pour Tous (article 2.2) définit les principaux éléments d'une « vision élargie » de l'éducation de base.

- ▶ assurer à tous les enfants, jeunes et adultes, un accès universel à l'éducation et promouvoir l'égalité —, par exemple, en veillant à ce que les filles, les femmes et d'autres groupes négligés aient accès à l'éducation de base
- ▶ mettre l'accent sur les acquis et les résultats de l'apprentissage — plutôt que sur le seul fait d'être scolarisé
- ▶ développer les moyens et l'étendue de l'éducation de base — en partie en assurant la prestation d'une éducation primaire universelle, mais aussi en faisant appel aux familles, communautés, soins de la petite enfance, programmes d'alphabétisation, programmes d'éducation non formelle, bibliothèques, médias ainsi qu'à un large éventail d'autres « systèmes de prestation »
- ▶ améliorer l'environnement de l'apprentissage — en faisant en sorte que les apprenants bénéficient de la nutrition, des soins et du soutien physique et affectif général dont ils ont besoin pour tirer profit de l'éducation
- ▶ renforcer les partenariats — entre tous les sous-secteurs et formes de l'éducation, administration publique, organisations non gouvernementales, secteur privé, groupes religieux, communautés locales et, surtout, familles et enseignants.

Dix ans après la Déclaration de Jomtien, sa vision a été réaffirmée au Forum de Dakar sur l'Éducation pour Tous, organisé pour examiner les progrès réalisés quant à l'Éducation pour Tous (Forum sur l'éducation mondiale, 2000). Le Forum a mis l'accent sur les obstacles persistants à l'éducation dont sont victimes les groupes défavorisés et a invité à une action positive pour les surmonter.

2. On trouvera les détails des résolutions de la conférence dans le compte rendu de la conférence : World Education Forum 2000.



L'éducation intégratrice : qui la soutient ?

Le grand élan en faveur de l'éducation intégratrice a été donné par la Conférence mondiale de Salamanque sur les besoins éducatifs spéciaux (1994). Les recommandations de la Conférence reposaient sur le principe de l'intégration :

« ... l'école devrait accueillir tous les enfants, quelles que soient leurs caractéristiques particulières d'ordre physique, intellectuel, social, affectif, linguistique ou autres. Elle devrait recevoir aussi bien les enfants handicapés que les surdoués, les enfants des rues et ceux qui travaillent, les enfants des populations isolées ou nomades, ceux des minorités linguistiques, ethniques ou culturelles ainsi que les enfants d'autres groupes défavorisés ou marginalisés ».

(Cadre d'action pour les besoins éducatifs spéciaux, 1994, UNESCO)



Comment justifier l'éducation intégratrice ?

- Elle se justifie sur le plan éducatif : le besoin d'écoles intégratrices destinées à l'éducation de tous les enfants ensemble revient à dire qu'elles doivent élaborer des méthodes pédagogiques qui répondent aux différences individuelles et bénéficient par conséquent à tous les enfants.
- Elle se justifie sur le plan social : les écoles intégratrices sont en mesure de changer les attitudes à l'égard de la différence, en éduquant tous les enfants ensemble et en jetant ainsi les bases d'une société juste et non discriminatoire qui nous encourage tous à vivre ensemble et en paix.
- Elle se justifie sur le plan économique : tout porte à croire qu'il est moins coûteux de créer et de gérer des écoles qui éduquent tous les enfants ensemble que de mettre sur pied un système complexe de types différents d'écoles spécialisées dans l'éducation de groupes spécifiques d'enfants. Les écoles intégratrices offrant une éducation efficace à tous leurs étudiants sont un moyen plus rentable de dispenser l'Éducation pour Tous.

Comment gérer le développement des politiques et des pratiques intégratrices?

L'émergence d'une éducation plus intégratrice ne se fait pas du jour au lendemain. Ce changement, bien que progressif, devrait reposer sur des principes clairement définis, qui prennent en considération le développement à l'échelle du système. Si l'on veut réduire les obstacles à l'éducation intégratrice, les décideurs et les administrateurs doivent :

- mobiliser l'opinion
- créer un consensus
- entreprendre une analyse de la situation
- réformer la législation
- appuyer les projets locaux.

Les systèmes de l'administration éducative doivent souvent changer pour permettre à l'éducation intégratrice de se développer. Par exemple, associer la gestion de l'éducation spéciale à celle de l'éducation classique permet de promouvoir l'éducation intégratrice.

Le processus de changement en lui-même requiert des ressources financières, humaines et intellectuelles. Un premier pas important consiste à identifier un ensemble de ressources pour soutenir la mise en œuvre de changements législatifs ou amorcer des développements expérimentaux. La création de partenariats avec les parties prenantes, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales (ONG) est également décisive.

Questions pratiques

- Y a-t-il un ensemble de principes clairement définis sur lesquels le changement puisse reposer?
- Le développement de l'éducation intégratrice peut-il être lié à un changement plus large? Si oui, de quelle manière?
- Comment mobiliser l'opinion en faveur de l'éducation intégratrice?
- Comment pourrait-on établir une analyse de la situation et qui devrait participer à ce processus?
- Quels obstacles législatifs y a-t-il au développement de l'éducation intégratrice? De quelle manière et à quel moment la législation doit-elle être modifiée?
- Quelles sont les initiatives locales en cours et comment pourraient-elles être soutenues? De quelle manière celles-ci pourraient-elles être « présentées » comme la base d'un développement ultérieur?
- Dans quelle mesure les structures administratives existantes constituent-elles des obstacles à une éducation plus intégratrice? Quelle restructuration est nécessaire?
- De quelles ressources dispose-t-on pour soutenir le processus de transition? Quelles sont les parties prenantes essentielles et quels partenariats pourrait-on créer pour appuyer le changement?

Le perfectionnement professionnel pour l'éducation intégratrice : quels sont les besoins en la matière ?

Le perfectionnement d'une équipe pédagogique spécialisée dans les pratiques intégratrices est essentiel à la campagne en faveur de l'éducation intégratrice.

Le besoin le plus pressant de perfectionnements pédagogiques se fait sentir dans les écoles classiques. Là où les ressources en formation se font rares et où tous les enseignants ne peuvent pas suivre des sessions de formation, un « modèle en cascade »³ permet à la formation de se diffuser dans tout le système. L'apprentissage à distance est un dispositif efficace permettant à des enseignants demeurant dans des zones isolées d'avoir accès à la formation.

Si l'éducation intégratrice se veut durable, la formation doit être planifiée, systématique et à long terme.

Questions pratiques

- ▶ Quelles sont les possibilités offertes aux enseignants des écoles classiques de s'engager dans des activités de perfectionnement professionnel ? La formation en matière d'éducation intégratrice en fait-elle partie ? De quelle manière peut-on développer des possibilités de formation dans ce domaine ?
- ▶ Comment les enseignants des écoles classiques s'entraident-ils et travaillent-ils ensemble à des activités de résolution des problèmes dans leurs propres écoles ?
- ▶ Quels réseaux et groupes scolaires peut-on créer ? Dans quelle mesure les réseaux peuvent-ils rassembler les écoles et autres établissements ?
- ▶ Quelles sont les possibilités offertes aux éducateurs spéciaux et autres spécialistes de travailler directement avec les éducateurs classiques sur des problèmes liés à la pratique intégratrice ? Ces possibilités peuvent-elles être développées ?
- ▶ Y a-t-il un modèle cohérent de perfectionnement professionnel, qui englobe l'éducation initiale comme la formation en cours d'emploi et offre aux enseignants une formation, un perfectionnement et un soutien d'une manière permanente ?
- ▶ Dans quelle mesure l'enseignement supérieur et la formation pédagogique proposent-ils des filières distinctes pour les éducateurs classiques et les éducateurs spéciaux ? Peuvent-elles être fusionnées ? De quelle manière l'intégration peut-elle être incorporée à la formation de tous les éducateurs classiques ?
- ▶ Quelles sont les possibilités offertes aux universitaires et aux formateurs pédagogiques de travailler directement avec des enseignants dans des contextes intégrateurs au regard de leur perfectionnement ?

3. Un petit nombre d'enseignants formés répercutent « en cascade » leurs compétences et connaissances à des groupes plus larges.

3

Quel est le rôle de l'évaluation éducative dans l'éducation de qualité ?

Dans un système éducatif efficace, tous les étudiants font constamment l'objet d'une évaluation quant à leurs progrès éducatifs par rapport au programme scolaire. Dans l'éducation intégratrice, les enseignants doivent tenir compte d'une large diversité d'étudiants, en utilisant un éventail de techniques. L'évaluation devrait être axée sur les caractéristiques et les résultats des étudiants, comme sur la manière dont chaque étudiant peut apprendre dans le cadre du programme. Les techniques d'évaluation devraient permettre aux étudiants de mettre en évidence leurs points forts ainsi que leur potentiel et ne devraient pas injustement faire de discriminations entre les groupes d'étudiants.

Parents et étudiants contribuent d'une manière essentielle au processus d'évaluation. Les parents peuvent fournir des informations sur la manière dont un étudiant se comporte à l'extérieur de l'école, décrire le développement de la petite enfance de l'étudiant et donner aux enseignants des indications sur l'efficacité de leur travail par rapport à l'étudiant.

Si les difficultés d'un étudiant s'avèrent plus complexes, l'enseignant doit travailler avec des professionnels disposant de compétences de spécialistes. On y parvient le mieux quand les enseignants bénéficient de spécialistes dans l'école et d'équipes pluridisciplinaires travaillant sur place.

L'évaluation précoce des difficultés d'un enfant est une composante importante du processus d'évaluation. Une évaluation et une intervention précoces limitent l'impact de toutes les difficultés, réduisent le besoin de programmes coûteux d'aménagement et de réorientation et facilitent la réponse aux besoins des étudiants dans un environnement classique.

Questions pratiques

- Quelles sont les formes existantes d'évaluation éducative? De quels outils et techniques d'évaluation dispose-t-on actuellement? Comment ces derniers peuvent-ils être perfectionnés?
- Quelle est l'utilité des informations fournies par les évaluations actuelles pour les enseignants dans le cadre de l'éducation classique?
- De quelle manière les évaluations peuvent-elles permettre une meilleure compréhension de l'étudiant? Comment peuvent-elles le mieux mettre en évidence des points forts de chaque étudiant et identifier son potentiel de perfectionnement?
- Comment peut-on aider les enseignants à développer un éventail plus large de stratégies d'évaluation? Quelles en sont les conséquences pour la formation initiale et en cours d'emploi?
- De quelles formes de soutien intrascolaire et extrascolaire les enseignants ont-ils besoin? Par exemple, en matière d'équipes pluridisciplinaires d'évaluation.
- Quelles sont les stratégies mises en place dans le cadre de l'évaluation et de l'intervention précoces? Quelle est l'efficacité de ces dernières aux différents stades de la scolarisation?
- Comment la participation des parents et des étudiants peut-elle être encouragée?

4

Comment le soutien devrait-il être organisé dans les systèmes intégrateurs ?

Un système de soutien efficace est essentiel si les écoles veulent donner à chaque apprenant la possibilité de devenir un bon étudiant. Le « soutien » comprend tout ce qui permet aux apprenants d'apprendre. Toutes les écoles peuvent disposer des formes les plus importantes de soutien : soutien des enfants aux enfants, soutien des enseignants aux enseignants, partenariat à établir entre les parents dans le cadre de l'éducation de leurs enfants et soutien des communautés à leurs écoles locales. Il existe aussi des types de soutien plus formels ; par exemple celui qui est fourni par des enseignants disposant de connaissances spécialisées, par les centres de ressources et par les professionnels issus d'autres secteurs.

Une approche coordonnée de la prestation du soutien formel est décisive, grâce à la collaboration des services et des établissements. Cela peut nécessiter un changement des structures locales de gestion, en vue de faciliter une approche « combinée » quant à la prestation du soutien aux écoles.

Questions pratiques

- De quels types de soutien les écoles et les communautés disposent-elles déjà ? Comment ceux-ci peuvent-ils être organisés sous la forme d'équipes de soutien axées sur l'école ?
- Quel soutien y a-t-il à l'extérieur des écoles ? Doit-on créer de toutes pièces certains types de soutien ou peut-on élargir ou réorienter le rôle des services de soutien existants ?
- De quelle manière peut-on assurer le soutien à l'intérieur ou près des écoles classiques et des communautés d'étudiants ? Par exemple par des services itinérants, des centres de ressource, des écoles spéciales disposant de programmes destinés à des groupes mal desservis.
- Les services gérés localement répondent-ils aux besoins locaux d'une manière plus efficace ?
- De quelle manière les services de soutien locaux et/ou nationaux devraient-ils travailler avec les écoles et les familles ?

5

Comment les familles et les communautés peuvent-elles participer à l'éducation intégratrice ?

La participation des familles et des communautés locales est essentielle à la réalisation d'une éducation de qualité pour tous. Les familles et les groupes communautaires peuvent jouer un rôle actif dans la promotion de l'éducation intégratrice en favorisant des changements d'ordre politique et législatif.

Des partenariats efficaces avec les familles peuvent être développés si les professionnels comme les familles comprennent et respectent les rôles des uns et des autres dans ces partenariats. Même si elle peut prendre du temps à s'instaurer, la confiance entre les partenaires est décisive. Encourager la participation des groupes marginalisés peut s'avérer particulièrement difficile. L'importance de la participation de la famille à l'éducation peut être renforcée en l'intégrant à la manière dont les écoles sont gérées ainsi que par une législation appropriée.

Le partenariat avec la communauté élargie est une chance importante que les écoles doivent saisir et qui se révèle d'un profit mutuel ; d'un côté comme de l'autre, elles ont des ressources à partager.

Questions pratiques

- De quelle manière les familles et les communautés soutiennent-elles l'éducation des enfants ?
- De quelle manière les familles partagent-elles avec les écoles ce qu'elles savent sur leurs enfants ?
- Quel rôle les familles devraient-elles jouer quant aux décisions à prendre sur l'éducation de leurs enfants ? La législation devrait-elle en témoigner ? Si oui, quelle forme cela devrait-il prendre ?
- De quelle manière les familles et les groupes communautaires peuvent-ils se prononcer sur les processus de décision aux niveaux local et national ? Cela devrait-il être officialisé par la création de droits et de responsabilités légaux ou des stratégies moins formelles sont-elles plus appropriées ?
- De quelle manière peut-on encourager et soutenir la participation des familles et des communautés issues des groupes marginalisés ?
- Comment peut-on mobiliser les ressources éducatives de la communauté ? De quelle manière l'administration à l'échelon local et national peut-elle soutenir les initiatives communautaires ?
- De quelle manière les écoles peuvent-elle opérer en tant que ressource communautaire ?

Comment peut-on aménager un programme scolaire intégrateur ?

L'aménagement d'un programme scolaire s'avérant intégrateur pour tous les apprenants peut entraîner un élargissement des définitions actuelles de l'apprentissage. Les programmes scolaires intégrateurs reposent sur une conception de l'apprentissage suivant laquelle celle-ci voit le jour lorsque les étudiants participent activement à la validation de leur expérience. Cela souligne le rôle de l'enseignant en tant que facilitateur plutôt qu'en tant qu'instructeur.

Le programme scolaire devrait être assez flexible pour répondre aux besoins de tous les étudiants. Il ne devrait donc pas être fixé d'une manière rigide au niveau central ou national. Les programmes scolaires intégrateurs sont élaborés d'une manière flexible pour permettre non seulement des adaptations et des aménagements au niveau de l'école, mais également des adaptations et des modifications qui répondent aux besoins individuels de l'étudiant et qui soient adaptées au style de travail de chaque enseignant. Les décideurs ont à résoudre un problème essentiel : comment permettre aux écoles de modifier le programme scolaire pour répondre aux besoins de chaque étudiant et comment favoriser cette approche.

Des programmes scolaires plus intégrateurs exigent beaucoup des enseignants. Ils doivent participer à l'aménagement du programme scolaire au niveau local et s'avérer qualifiés quant à l'adaptation de ce programme à leurs classes. De plus, ils doivent gérer un éventail complexe d'activités de classe, s'avérer qualifiés quant à la planification de la participation de tous les étudiants et savoir comment soutenir l'apprentissage de leurs étudiants sans leur donner des réponses prédéterminées. Ils doivent aussi comprendre comment travailler au-delà des limites traditionnelles de la discipline et suivant des méthodes qui soient sensibles aux questions culturelles.

Les programmes scolaires caractérisés par leur rigidité et la lourdeur de leur contenu sont d'ordinaire la première cause de ségrégation et d'exclusion. L'aménagement d'un programme scolaire intégrateur est sans doute le facteur le plus essentiel à la réussite d'une éducation intégratrice.

Questions pratiques

- Quels sont les aspects du programme scolaire actuel susceptibles de déboucher sur l'exclusion? Le programme scolaire est-il assez flexible pour permettre une adaptation appropriée? Marginalise-t-il certains groupes sociaux et culturels? Permet-il à tous les étudiants de progresser et d'être accrédités?
- Sur quel(s) modèle(s) d'apprentissage le programme scolaire se fonde-t-il? Ces modèles contribuent-ils à l'éducation intégratrice?
- De quelle manière concilie-t-on la standardisation du programme scolaire au niveau national avec la liberté de décider de son adaptation au niveau local?
- Comment le programme scolaire devrait-il être organisé? Par exemple, devrait-il l'être horizontalement, en privilégiant les résultats transversaux, plutôt que verticalement, par matière ou contenu? De quelle manière devrait-on concilier la spécification du contenu avec celle des objectifs ainsi que des résultats?
- Quelles sortes de procédures d'évaluation et d'accréditation s'offrent-elles? Dans quelle mesure ces dernières peuvent-elles rester flexibles et sous la responsabilité des enseignants? Quelle est l'accréditation qui convient aux étudiants dont les résultats sont faibles? De quelle manière peut-on fixer un cadre commun d'accréditation qui permette aux étudiants de passer de la scolarisation officielle à un autre type d'éducation et de formation?
- Quelles mesures peut-on prendre pour veiller à ce que le programme scolaire intègre les différents groupes sociaux et culturels? Jusqu'à quel point doit-on tenir compte de la diversité dans l'élaboration du programme scolaire et jusqu'à quel point peut-on accorder une part à l'adaptation locale? Dans quelle(s) langue(s) le programme scolaire doit-il être dispensé et quelles en seront les conséquences pour les différents groupes linguistiques?
- De quelle manière les écoles et les enseignants peuvent-ils être soutenus dans l'application du programme scolaire? Quels sont les besoins en matière de formation et quelles dispositions peut-on prendre en vue de favoriser le développement local?

Comment la gestion financière peut-elle contribuer au soutien des systèmes intégrateurs ?

Financer de quoi résoudre les difficultés que connaissent les apprenants est toujours problématique. Quelle que soit la qualité des ressources dont un système peut globalement bénéficier, on a presque toujours le sentiment que ces ressources ne suffisent pas pour répondre aux besoins des apprenants.

Un certain nombre de pays ont élargi leur approche du financement et des ressources en matière d'éducation. Ils ont mis au point des réponses aux difficultés d'apprentissage, qui ne dépendent pas d'un financement supplémentaire. Au nombre de ces réponses, on compte : le travail en collaboration des étudiants ; la participation des parents à la classe ; ainsi qu'une pédagogie active et un soutien mutuel.

Rares sont les systèmes éducatifs à pouvoir fournir toutes les ressources souhaitées en ne s'appuyant que sur les fonds publics. Il est par conséquent essentiel pour les administrations locales et nationales d'établir des partenariats avec d'éventuels partenaires financiers. Les donateurs internationaux et les ONG représentent d'évidentes sources de ressources supplémentaires, mais il en va de même du secteur des entreprises et de l'industrie qui ont tout intérêt à se montrer disposées et à contribuer à la constitution d'une main-d'œuvre d'un bon niveau d'instruction.

Dans de nombreux pays, il existe des flux financiers distincts pour l'éducation classique et l'éducation spéciale. Le cas échéant, il arrive souvent que des contraintes administratives empêchent les écoles classiques d'avoir accès aux fonds nécessaires au soutien d'approches intégratrices. Les systèmes intégrateurs ont par conséquent besoin d'un mécanisme permettant de canaliser les fonds supplémentaires vers les écoles classiques. D'autres stratégies sont nécessaires si l'on tient non seulement à faire une place à un éventail diversifié d'étudiants, mais aussi à remédier à plusieurs des handicaps particuliers que connaissent certains groupes. De nombreux pays ont mis au point des programmes qui favorisent l'égalité des chances, en allouant des fonds spécifiques à des domaines où des besoins sociaux et économiques se font sentir.

Questions pratiques

- Comment peut-on promouvoir des approches intégratrices sans ressources supplémentaires? Comment peut-on recourir à des ressources immatérielles telles que les aptitudes et les dispositions d'esprit?
- Quels partenaires financiers éventuels peut-on identifier? De quelle manière des partenariats peuvent-ils être établis?
- Quels sont les obstacles entre les systèmes de financement de l'éducation classique et ceux de l'éducation spéciale? De quelle manière peut-on rapprocher ces systèmes?
- Comment peut-on transférer les ressources pour les rendre accessibles aux écoles sans devoir recourir à des procédures spéciales et à une orientation extérieure? A quel niveau le transfert doit-il s'opérer?
- Comment peut-on répartir les ressources afin que les écoles et les administrations locales puissent répondre aux besoins locaux? Des ressources devraient-elles être allouées aux communautés, aux écoles ou aux particuliers ou bien à un panachage de ces derniers?
- Jusqu'à quelle hauteur le financement actuel des ressources doit-il être complété par des programmes particulièrement axés sur l'égalité des chances? Comment ces programmes peuvent-ils porter sur le renforcement de la prestation plutôt que sur une simple répartition de ressources supplémentaires? De quelle manière peuvent-ils être associés à des programmes élargis d'intégration sociale?
- Comment les écoles et les administrations locales seront-elles responsables de l'utilisation de leurs ressources?

Comment gérer les transitions d'une phase à l'autre de l'éducation ?

Un bon système éducatif assure une transition harmonieuse entre les différentes phases de l'éducation. Pour bien faire, tous les étudiants, indépendamment de leurs difficultés ou handicaps, devraient être en mesure d'entrer dans le système éducatif dès la petite enfance, progresser à la faveur de chaque phase et s'épanouir à l'âge adulte d'une manière fructueuse et féconde. Ce n'est possible qu'à condition d'identifier et de lever les obstacles aux moments essentiels de transition. Ces moments essentiels sont : la transition du foyer à l'école ; la transition d'une phase ou d'un cycle à l'autre de la scolarisation ; et la transition entre la scolarisation, la formation continue et le monde du travail.

Il existe des obstacles structurels manifestes qui rendent difficile la transition dans et entre les différentes phases de la scolarisation, de l'éducation complémentaire, de l'enseignement supérieur et de l'emploi. On compte parmi ces obstacles :

- des systèmes financiers, administratifs et législatifs séparés dans l'enseignement primaire, secondaire et tertiaire ;
- l'impact de la sélection dans l'éducation complémentaire et l'enseignement supérieur ;
- le transfert des services réservés aux enfants à ceux qui sont destinés à l'adulte ;
- l'impact de la sélection sur le marché du travail.

Si les systèmes éducatifs veulent devenir plus intégrateurs, il faut gérer la transition de telle sorte que tous les apprenants progressent harmonieusement d'une étape à l'autre, en développant au maximum les possibilités qui leur sont offertes.

Questions pratiques

- De quelle manière la transition du foyer à l'école est-elle facilitée? De quelle manière les représentants des écoles, des organismes publics, des ONG et d'autres services travaillent-ils avec les jeunes enfants nouvellement scolarisés? Quelle est la part prise par les familles en la matière?
- Quels sont les obstacles structurels qui entravent la transition d'une phase à l'autre et d'un établissement à l'autre? De quelle manière ceux-ci peuvent-ils être levés?
- Quelles sont les procédures de transfert qui s'imposent? Par exemple, l'organisation de réunions ; l'archivage et l'évaluation en commun ; le choix d'une personne en charge de la transition.
- Quels sont les obstacles structurels qui entravent la transition de l'école au monde post-scolaire? Comment ceux-ci peuvent-ils être levés?
- L'une des solutions suivantes pourrait-elle s'avérer utile : l'élargissement de l'accès à l'école ; un programme scolaire à caractère plus professionnel ; l'emploi assisté et l'apprentissage sur le lieu de travail?

Comment amorcer et soutenir le changement dans les écoles ?

La mise en œuvre de systèmes d'éducation plus intégrateurs n'est possible que si les écoles elles-mêmes s'engagent à devenir plus intégratrices. Le développement de mécanismes facilitateurs comme les politiques nationales sur l'intégration, les systèmes locaux de soutien et les formes appropriées de programmes et d'évaluations scolaires sont déterminants pour la création d'un cadre propice à l'essor de l'éducation intégratrice. Cependant, la participation des écoles aux projets d'intégration est essentielle, si la politique nationale veut se traduire dans les faits.

La stratégie la plus courante de promotion de l'éducation intégratrice consiste à lancer un « projet » d'intégration dans lequel une ou plusieurs écoles voient soutenu le développement de pratiques plus intégratrices. Les projets peuvent s'appuyer sur les propres initiatives des écoles ou être gérés d'une manière centralisée. Les projets spéciaux, à eux seuls, ne paraissent guère devoir créer un système éducatif plus intégrateur, mais ils ont un rôle important à jouer. Tous les projets fonctionnent différemment, mais il existe certains critères communs de réussite :

- la clarté en matière de rôles et de responsabilités ;
- un soutien bien conçu aux écoles ;
- des mécanismes clairs quant à la mise en œuvre des procédures ;
- un bon processus de diffusion.

Les projets doivent permettre aux écoles de modifier leur culture et leur pratique. Si la culture scolaire fait actuellement peu de cas des principes de participation, de collaboration et d'intégration, la mise en œuvre de pratiques plus intégratrices remettra inévitablement en question les valeurs, les conceptions et les pratiques existantes. Cela peut menacer le statu quo et nécessite une gestion vigilante et un soutien attentif.

Les écoles travaillent souvent d'une manière isolée ou, dans le meilleur des cas, avec une équipe de projet centrale. S'il est possible de faire du bon travail de cette manière, il reste que les écoles peuvent considérablement s'entraider. Grâce à la coopération, les écoles peuvent :

- partager expériences et compétences ;
- développer une politique et des pratiques en commun ;
- remplacer l'esprit de concurrence et l'intérêt personnel par un sentiment de participation commune à la coopération ;
- développer des ressources communes, par exemple en matière de compétences spécialisées et de mécanismes novateurs de prestation ;
- créer des économies d'échelle qui permettent aux écoles de répondre plus facilement à une plus grande diversité de besoins de l'étudiant.

Questions pratiques

- Quelles possibilités y a-t-il de s'appuyer sur les propres initiatives des écoles pour créer des projets d'intégration ?
- Là où les projets sont lancés à l'extérieur des écoles, devraient-ils travailler avec plus ou moins d'écoles bien conçues ? Comment ces écoles devraient-elles être identifiées ?
- De quel soutien les écoles participantes disposeront-elles ? Il convient d'essayer : d'offrir un soutien à long terme ; de faire participer les familles et la communauté ; de continuer à mettre l'accent sur l'école dans son ensemble ; d'aider les enseignants à examiner leur propre pratique.
- Quelles possibilités y a-t-il de promouvoir des projets de collaboration entre les écoles ? Là où une coopération entre certaines écoles a été mise en place, quelles mesures incitatives et quel soutien peut-on offrir pour les encourager à s'orienter vers une plus grande intégration ?
- Quelles possibilités y a-t-il d'une collaboration entre écoles spéciales et écoles classiques ? De quelle manière peut-on soutenir les enseignants, s'ils se sentent menacés par un travail en collaboration ?
- Quelles possibilités y a-t-il de promouvoir un changement éducatif ? De quelle manière ces possibilités peuvent-elles conduire les écoles et les enseignants à promouvoir l'accès et le droit à l'école pour tous les apprenants ?